

SYNDICAT MIXTE NORMAND’INNOV	Date	29.09.2025	Folio n°	
	Délibération	2025-115		
	Nature	4.1 / 4.2		
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL, DES DECISIONS ET DES ARRETES DE LA PRESIDENTE				

Syndicat Mixte
Normand'Innov

Siège Social

Flers Agglo
41 Rue de la Boule – CS 149 - 61103 FLERS CEDEX
Tel : 02.33.98.44.55 – Fax : 02.33.64.38.66

SEANCE N° 20 DU 29.09.2025

4 questions numérotées 2025-113 à 2025-116

DELIBERATION

PERSONNEL DE LA REGION NORMANDIE PRINCIPE DE MISE A DISPOSITION AUPRES DU SYNDICAT NORMAND'INNOV APPROBATION

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Syndical, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni dans les locaux du Centre d'Essais Dynamiques 2 – Zone de Normand'Innov – 61100 CALIGNY, sous la présidence de Sophie GAUGAIN - Présidente du Syndicat Mixte.

Etaient invités Mesdames et Messieurs :

Conseillers titulaires : Catherine MEUNIER (RN) – Julie BARENTON-GUILLAS (RN) – Laurent BEAUVAIS (RN) – Jérôme NURY (CD) – Alain LANGE (CD) – Lori HELLOCO (CD) – Yves GOASDOUE (FA) – Jacques FORTIS (FA) – Gilles RABACHE (FA)

Conseillers suppléants : Bertrand DENIAUD (RN) – Aristide OLIVIER (RN) – Thierry LIGER (RN) – Jean DELALANDRE (RN) – Sylvie THIEULENT (CD) – Marie-Françoise FROUEL (CD) – José COLLADO (CD) – Michel DUMAINE (FA) – Jérémie PREVOST (FA) – Béatrice GUYOT (FA)

Tous présents, à l'exception de :

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Jacques FORTIS	Michel DUMAINE	Ensemble de la séance

Procurations :

Mandant	Mandataire	Questions
/	/	/

Excusée : Julie BARENTON-GUILLAS

Absent : Lori HELLOCO

EFFECTIF En exercice : 10 Quorum : 6	Questions	Présents	Votants
	2025-113 à 2025-116	8	8

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance	Clôture effectuée à :	Compte rendu affiché le :	Date d'affichage
23.09.2025	9 H 30	Gilles RABACHE	11 H 30	06.10.2025	08.10.2025

RAPPORT

Présenté par
Sophie GAUGAIN
Présidente

Syndicat Mixte NORMAND'INNOV		N°	Date	Question	
CONSEIL SYNDICAL	Séance	20	29.09.2025	N° d'ordre	N° délibération
				3	2025-115

OBJET	PERSONNEL DE LA REGION NORMANDIE – PRINCIPE DE MISE A DISPOSITION AUPRES DU SYNDICAT NORMAND'INNOV – APPROBATION
-------	--

LC/YZ/EA

Chers collègues,

Le site de Normand'Innov est un lieu d'exception dans l'Orne, de développement économique, de recherche, d'innovation et d'enseignement supérieur.

Depuis 15 années le Syndicat Mixte Normand'Innov, constitué de la Région Normandie, du Département de l'Orne et de Flers Agglo, assure le développement, l'accompagnement des entreprises, l'aménagement, et la gestion du site sur les communes de Flers/Caligny. Pour cela deux personnels de la Région et de Flers Agglo exercent dans le cadre de leurs missions au sein des collectivités les fonctions de Co directeurs comme cela est prévu dans les statuts.

Cette organisation a permis d'atteindre tous les objectifs poursuivis grâce à cette complémentarité politique et technique efficiente. Cependant, depuis quelques mois ce modèle atteint ses limites et il apparaît nécessaire de renforcer les moyens humains dédiés au site.

Pour les prochaines années, l'ambition est de développer cette zone d'activités innovantes et attractives d'envergure régionale comme un territoire de site clé en main dans le cadre de la réindustrialisation. Les projets à court terme sont la commercialisation des 40 ha livrés à l'automne, mais aussi la mise en place d'une auto-consommation électrique collective via des panneaux photovoltaïques sur les parkings publics, le développement du centre d'essais dynamiques, l'accompagnement des diverses entreprises sur le site dans leurs stratégies, la mobilisation des partenaires pour la mise en place d'une crèche, le développement de l'offre de formation...

Les défis de développement que représente ce site, sont nombreux pour créer un environnement compétitif, propice et exemplaire pour les entreprises. C'est un projet multifacette qui vise à accompagner la croissance économique, l'innovation et l'enseignement supérieur, tout en offrant des infrastructures et des services de haute qualité pour les entreprises et leurs employés.

Afin de poursuivre les ambitions pour Normand'Innov, la Région Normandie a le projet de mettre à disposition à partir du 1^{er} novembre 2025 un fonctionnaire relevant du cadre d'emplois des attachés territoriaux à temps complet, dont les conditions de travail seront gérées par une convention à intervenir. Les conditions budgétaires seront sans impact pour le syndicat.

Cette mise à disposition est réalisée en respectant le :

- Maintien de la Co Direction Région/Flers Agglo gage d'équilibre
- Maintien de l'organisation administrative réalisé par les services de Flers Agglo en proximité
- Maintien du travail avec la Shéma sur l'ensemble de la feuille de route de la CPA

SYNDICAT MIXTE NORMAND'INNOV	Date	29.09.2025	Folio n°	
	Délibération	2025-115		
	Nature	4.1 / 4.2		
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL, DES DECISIONS ET DES ARRETES DE LA PRESIDENTE				

Pour mémoire, la mise à disposition est la situation du fonctionnaire qui demeure dans son cadre d'emploi d'origine, continue à percevoir la rémunération correspondante, mais qui effectue son service dans une autre administration que la sienne.

Elle nécessite l'accord du fonctionnaire concerné, ne peut excéder 3 ans, mais peut être renouvelée.

Le CST compétent a été sollicité pour exprimer son avis sur le sujet.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1 - APPROUVER** la mise à disposition par la Région Normandie auprès du syndicat Normand'Innov d'un personnel titulaire (cadre d'emploi des attachés) à partir du 1^{er} novembre 2025.
- 2- AUTORISER** Madame la Présidente ou son représentant à signer la convention à intervenir de mise à disposition entre Normand'Innov et la Région Normandie et tous les documents nécessaires à sa mise en œuvre,

ADOpte A L'UNANIMITE.

Pour la Présidente Sophie GAUGAIN

Le 1^{er} Vice-Président

Yves GOASDOUE